

CANADA

PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE ST-FRANÇOIS

COUR SUPÉRIEURE
(Chambre commerciale)

N° de dossier : 450-11-000167-134

DATE : 11mai 2017

SOUS LA PRÉSIDENTE DE : L'HONORABLE GAÉTAN DUMAS, J.C.S.

Dans l'affaire de l'arrangement de :

MONTRÉAL, MAINE & ATLANTIQUE CANADA INC.

Débitrice

Et

RICHTER GROUPE CONSEIL INC.

Contrôleur

Et

PROCUREURE GÉNÉRALE DU QUÉBEC

Requérante

JUGEMENT

- [1] **CONSIDÉRANT** la *Demande pour obtenir la levée de la suspension des procédures* par les procureurs de la requérante du 3 mai 2017;
- [2] **CONSIDÉRANT** les pièces et la déclaration sous serment produites au soutien de la Demande;
- [3] **CONSIDÉRANT** l'absence de contestation;
- [4] **CONSIDÉRANT** les dispositions de la *Loi sur les arrangements avec les créanciers des compagnies*;
- [5] **CONSIDÉRANT** que la présente Demande est bien fondée;

PAR CES MOTIFS, LE TRIBUNAL :

LÈVE la suspension des procédures prononcée en faveur de la Montréal, Maine & Atlantique Canada Cie pour permettre à la Procureure générale du Québec de l'assigner comme défenderesse dans le recours portant le numéro 480-17-000070-159;

LE TOUT sans frais.

(s) Gaétan Dumas, j.c.s.
GAÉTAN DUMAS, J.C.S.